

Injonction de payer executoir

Par victor5003, le 05/12/2014 à 09:49

j'ai reçu une injonction de payer exécutoire 1020.95 en principal(factures impayées), or cette somme est incluse dans mon dossier de surendettement déposé auprès de la Banque de France.

Que doit-je faire?

Par domat, le 05/12/2014 à 10:05

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.